



Ni Dieu ni Maître, à bas la Calotte, vive la Sociale

LA LIBRE PENSÉE

Fédération
de Moselle

Fédération
du Bas-Rhin



lp57@wanadoo.fr
<https://facebook.com/librepenseemoselle>

lp67@laposte.net
<http://lp67.dyndns.org>

NON AU PROJET DES ÉGLISES CATHOLIQUE ET PROTESTANTES VISANT À RENDRE OBLIGATOIRE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ !

En octobre 2015, le président de l'Église Protestante d'Alsace et de Lorraine annonçait dans les DNA que les cultes statutaires d'Alsace et de Moselle (catholique, protestant et juif) réfléchissaient à un enseignement religieux dans les établissements du second degré appelé « *Éducation au dialogue interreligieux et interculturel* » qui associerait les autres religions.

Ce projet, qui a actuellement une forme achevée, a été publié dans la revue du Droit Local d'octobre 2016.

Sous couvert « *d'Éducation au Dialogue Interreligieux et Interculturel* » le cours de religion deviendrait une matière obligatoire dans les établissements publics du second degré, collèges et lycées. Il serait ouvert à d'autres religions : l'Islam et le Bouddhisme sont cités.

Un programme achevé suivant une grille de compétences allant de la 6^{ème} à la terminale a été rédigé.

De même un référentiel de compétences, s'inspirant de ceux de l'enseignement public, a été élaboré pour les professeurs, qui seraient formés par les facultés de théologie catholique et protestante de l'université de Strasbourg.

Enfin le pilotage de cet enseignement serait confié à plusieurs comités. Une commission des autorités religieuses associerait les différents cultes entre eux. Dans le comité de parrainage, ils seraient associés aux représentants de l'État, recteur, préfet et à ceux des collectivités locales, région et département. Un troisième comité suivrait le contenu et la pédagogie des enseignements.

Il s'agit d'un projet de reconquête cléricale de l'enseignement public, alors que l'enseignement traditionnel de la religion n'est plus suivi que par une minorité d'élèves dans le second degré.

Ses promoteurs se présentent comme les représentants de toutes les religions. Ils arguent « *d'un besoin social* » de la lutte contre « *l'analphabétisme religieux* » et de la « *prévention de la radicalisation* ». Ils prétendent que ce projet a l'aval des autorités de l'État.

La Libre Pensée, qui demande l'abrogation du statut cléricale d'Alsace Moselle, s'oppose à tout renforcement, même partiel, de ce statut, en l'occurrence l'enseignement de la religion à l'école.

Nous alertons tous les citoyens attachés à la liberté de conscience contre cette entreprise de lobbying cléricale.

Nous nous saisisons de ce projet l'Observatoire de la Laïcité, et nous nous adresserons aux parlementaires de nos départements, au Président de la Région et des Conseils Départementaux.